



Communiqué de presse

Genève, le 18 novembre 2021

Numériquement vôtre

Contrairement aux allégations du collectif RUNE, les projets de loi d'investissement du DIP en matière d'équipements numériques (PL 13010 et 13011) répondent à des besoins pédagogiques clairs et font l'objet d'une demande forte du corps enseignant. Ils sont, en outre, le fruit d'une concertation constructive et fructueuse entre le DIP et les partenaires sociaux. La SPG, la FAMCO et l'AGEEP s'associent donc à la FAPEO pour apporter leur soutien solidaire et coordonné aux projets d'investissement du DIP en matière de numérique à l'école, et regrettent que le débat soit confisqué par des spéculations politiques et des contre-vérités.

Le 18 octobre 2021, l'Association « Réfléchissons à l'usage du numérique et des écrans (RUNE) » a convoqué une conférence de presse pour dénoncer le déploiement du numérique dans les classes de l'école primaire et pour demander, entre autres, au Grand Conseil de refuser le projet de loi - PL 13011. Munie de quelque 600 signatures et déposée le 3 mai 2021, la pétition RUNE en faveur d'un « moratoire au sujet du projet du DIP – État de Genève – de formation par le numérique à l'école primaire » a reçu le soutien de la commission des pétitions du Grand conseil, qui l'a acceptée à une très large majorité.

Mais pourquoi ce moratoire ? Qu'est-ce qui inquiète tant ces quelques enseignant-es et parents d'élève ? Visiblement, le collectif RUNE souhaite alerter la population « sur la situation actuelle dans les écoles primaires », où « l'enseignement par le numérique [...] est déjà une réalité pour de nombreux élèves ». Toutefois, dans les faits, il semble que ces pétitionnaires se situent justement dans la réalité virtuelle contre laquelle ils tiennent tant à protéger nos enfants.

En effet, si des questions pertinentes et légitimes se posent autour de l'enseignement au et par le numérique, les professionnel·les de l'enseignement s'en sont évidemment emparé·es depuis déjà plusieurs années. On est donc loin de la situation d'urgence dénoncée par RUNE ainsi que de leur vision d'une école livrée au numérique. Si les PL retirés par le DIP en 2019 souffraient d'une approche trop indistincte et homogène pour répondre aux objectifs du PER, les PL 13010 et 13011 ont au contraire été liés étroitement aux objectifs d'apprentissage définis par le nouveau PER - où le numérique est défini comme science, outil et fait de société -qui est lui-même l'aboutissement d'une large collaboration et d'un consensus intercantonal. Ces deux PL se distinguent de leurs prédécesseurs par leur précision et par la grande variété des

équipements demandés – adaptés notamment à l'âge des élèves et aux besoins des enseignant·es.

Il peut être utile aussi de donner quelques clés de lecture pour comprendre les PL déposés par le DIP qui suscitent de si vives réactions, reposant malheureusement essentiellement sur de nombreuses et regrettables confusions. En effet, ces derniers ne visent qu'à équiper strictement et plutôt minimalement les classes des écoles genevoises d'outils divers, variés et nécessaires pour permettre aux enseignant·es d'effectuer leur travail. Les enseignant·es sont parfaitement aptes à déterminer le matériel adapté aux objectifs d'apprentissage et aux besoins des élèves.

Il n'a donc jamais été ici question de « numériser » l'école et d'imposer aux jeunes un monde tout numérique. Bien au contraire, si les chiffres présentés peuvent impressionner, dans les faits 7000 tablettes ne représentent, au cycle élémentaire, qu'une tablette pour 25 élèves. Pas de quoi inonder les rétines de nos chérubins de lumières bleues des heures durant donc.

L'école genevoise est actuellement sous dotée et la SPG demande divers équipements depuis plusieurs années, notamment des ordinateurs pour les enseignant·es d'arts visuels. A titre d'exemple, les cartes géographiques disparaissent peu à peu de l'équipement classe et ne sont pas remplacées quand elles ne sont pas fausses ou obsolètes, mais les écoles ne sont pas ou trop peu équipées ne serait-ce que pour en projeter. Au cycle d'orientation, ces PL visent notamment à pallier l'impossibilité structurelle de mettre à disposition des salles d'informatique dans les établissements scolaires que le canton peine à construire. Dans les filières de la formation professionnelle, le monde du travail exige des écoles équipées pour transmettre les compétences numériques sans lesquelles de nombreux métiers ne pourraient être aujourd'hui exercés.

Enfin, la SPG, la FAMCO et l'AGEEP s'accordent sur le fait que l'éducation au numérique est indispensable au vu des enjeux importants que soulève le développement technologique et qu'elle ne peut rester le privilège des écoles privées. Ces PL répondent donc non seulement à une obligation contractuelle qui est aujourd'hui de répondre aux objectifs du PER numérique, mais également à une demande forte du corps enseignant.

Si certaines inquiétudes concernant le déploiement numérique sont légitimes, il est malheureux de propager l'image d'une école tout numérique qui n'existe pas. La SPG, la FAMCO et l'AGEEP invitent donc dans leurs classes les membres du collectif RENE et les député·es ayant renvoyé la question au conseil d'État, pour qu'ils puissent prendre conscience des besoins et découvrir la richesse de l'approche proposée au sein des écoles genevoises. Il sera ainsi possible d'ouvrir un vrai débat démocratique fondé sur des faits et non sur des spéculations politiques et sur des contre-vérités.

Contacts

Francesca Marchesini, pour la SPG, 076 379 83 96

David Fernex, pour la FAMCO, 077 532 89 03

Thierry de Mallac de Vessac, pour l'AGEEP, 076 615 51 01